

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 25 MARS 2021

DEPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE CAMPAGNE
ARRONDISSEMENT DE MONT-DE-MARSAN

Nombre de Conseillers en exercice : 15
Nombre de présents : 11
Nombre de votants : 13

L'an deux mil vingt et un, le vingt-cinq du mois de mars, à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle A de la Mairie, sous la Présidence de Monsieur CARRERE Frédéric, Maire.

Etai^{ent} Présents : Mrs CARRERE F., BARON P., BOURDEAU P., CASSAGNE A., CAZEAUX H., DUFAU B., LARRAZET Y.,

Mmes. DEYRIS G., BARROUILLET M.P., BERGES G., DUPONT N.

Etai^{ent} Excusés : Mrs LOUBERE Ch., BRETHOUS J-M. et Mmes SAINT-AUBIN FREARD N., BATS C.

Pouvoirs : M. LOUBERE Ch. donne pouvoir à Mme DEYRIS G

Mme BATS C. donne pouvoir à M. CARRERE F.

Madame Nathalie DUPONT est nommée secrétaire de séance.

Auxiliaire de rédaction : Cindy MALLET

Approbation des PV des précédentes réunions

Le précédent procès-verbal, rédigé par Mme Schneider, n'ayant pas été transmis aux élus, n'a pu être approuvé. M. le Maire propose de reporter au prochain conseil son approbation. M. Bertrand DUFAU se charge d'en informer l'agent présent à la dernière séance.

Délibération dénomination de nouvelles rues

Monsieur le Maire indique qu'il est nécessaire de nommer les futures voies créées, au sein des nouveaux lotissements. Monsieur CARRERE présente le projet de dénomination et de numérotation des lotissements « Lou Casse Dou Rei », « Labidalle » et « Le Pradet » aux membres présents.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de :

- Nommer les voies :
 - Lotissement Lou Casse Dou Rei
 - Lotissement Labidalle
 - Lotissement Le Pradet
- Numérotter les maisons des rues, suivant les plans joints à la présente délibération, et les numéros des lots attribués.
- Dire que l'acquisition des nouvelles plaques de rues ainsi que celles des nouvelles numérotations seront financées par la commune.
- D'Autoriser Monsieur le Maire à entreprendre les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Vote du Compte Administratif 2020

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les diverses présentations et interventions, sur proposition de M. Patrick BARON, 1^{er} adjoint, et après en avoir délibéré, vote à l'unanimité des présents le compte administratif 2020 qui se décompose comme suit :

Section d'investissement :

- Dépenses réalisées :	148 176,40 €
- Restes à réaliser :	- 41 000,00 €
- Recettes réalisées :	201 649,55 €
(dont excédent 2019 reporté 92 963,03 €)	

Section de fonctionnement :

- Dépenses réalisées :	498 817,05 €
- Recettes réalisées :	716 986,21 €
(dont excédent 2019 reporté 174 787,90 €)	

Résultat de clôture de l'exercice :

- Investissement :	53 473,15 €
- Fonctionnement :	218 169,16 €
- Résultat Global 2020 :	<u>271 642,31 €</u>

Approbation du Compte de Gestion 2020

Après s'être assuré que le receveur ait repris dans ses écritures le montant des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes et mandats émis au cours de l'exercice 2020, et que toutes les écritures comptables prescrites aient été passées, le Conseil Municipal ne formule ni observation, ni réserve sur le compte de gestion dressé par le Receveur Municipal pour l'exercice 2020.

Intervention du 1^{er} Adjoint

Rapporteur M. Patrick Baron

Pylône TDF

Concernant le projet d'implantation d'un pylône relais radioélectrique audiovisuel et de télécommunications, les études de la société TDF sont toujours en cours pour valider la faisabilité du projet.

Projets aire de jeux et WC publics

Les projets Aire de jeux et WC publics sont actuellement en cours, une réunion de la commission bâtiment et infrastructures-VRD sera programmée dans les jours à venir.

Intervention du 2^{ème} Adjoint

Rapporteur M. Patrick Bourdeau

Site internet de la commune

Le site est actuellement en cours de réalisation, M. Patrick Bourdeau présente aux élus la vidéo qui y sera insérée.

DICRIM

Distribution du DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) mis à jour par M. Bourdeau et Mme Barrouillet.

Intervention de la 3^{ème} Adjointe

Rapporteur Deyris Graziella

Affaires scolaires : Mont de Marsan Agglomération

Suite à la décision des conseils d'école de voter le passage, pour la rentrée 2021/2022, de 4,5 jours à 4 jours hebdomadaires, les élus communautaires de Mont de Marsan Agglomération ont adopté la proposition faite par la commission communautaire des affaires scolaires.

Des travaux sont en cours au niveau de la Direction des Affaires Scolaires pour poursuivre les recommandations préconisées par l'audit.

Des réunions de travail et de concertation seront organisées, notamment pour aborder le sujet du maintien de la fonction des ATSEM auprès des élèves en grande section de maternelle.

Cathy Demêmes, Vice-présidente aux affaires scolaires communiquera auprès des associations de parents d'élèves inquiets sur le devenir de ces dernières.

Ecole de CAMPAGNE :

Vendredi 9 avril à 14h, Frédéric Carrère recevra les enfants de la classe de CE2/CM1 et CM2 dans le cadre de leurs cours sur l'Enseignement moral et civique.

Cette rencontre a lieu suite à un courrier reçu par M. le Maire, l'informant de sujets qui tenaient à cœur les enfants sur quatre grandes thématiques :

- * Préserver nos richesses environnementales
- * Le bien-être animal (en particulier celui des chiens)
- * Aider les personnes les plus précaires
- * Accompagner les personnes en situation de handicap

Le but de cette rencontre sera d'échanger sur ces sujets et sur les missions mises en place par les élus, au niveau communal et intercommunal.

Les élus municipaux en charge de ces problématiques seront également présents dans la mesure de leur disponibilité pour étayer les propos de M. le Maire.

Affaires sociales

Le registre nominatif est terminé. Il est édité sous format papier et sous format numérique au secrétariat de Mairie.

Affaires lecture publique

Depuis fin février, un agent administratif est désigné pour effectuer deux heures hebdomadaires, consacrées à la gestion de la bibliothèque et au prêt public.

Commission Aire de Jeux

La commission s'est réunie courant mars pour réfléchir à la phase 2 du projet « Espace d'activité Physique dans le centre bourg ».

Cette phase 2 concerne la création d'un Citypark à destination des adolescents et des jeunes adultes. Il pourrait être financé par le budget participatif du Conseil Départemental 40 qui débutera en avril prochain.

Une association a été pressentie pour être le porteur du projet : l'association Union Sportive Campenoise.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.